

Introduction

En 1996, le journaliste John Perry Barlow (1947-2018) publiait la «Déclaration d'indépendance du cyberspace»: «Nous créons un monde où chacun, où qu'il se trouve, peut exprimer ses idées, aussi singulières qu'elles puissent être, sans craindre d'être réduit au silence ou à une norme.»¹ La déclaration est emblématique des enjeux politiques du web, auxquels le dossier de ce numéro de la revue Histoire et Informatique est consacré. Les idées de cette déclaration nous sont entre-temps devenues familières: internet annoncerait l'avènement d'une «civilisation de l'esprit», «plus humaine et plus juste»², un «espace social global», sans frontières, immatériel et ouvert à tous, «sans privilège ni préjugé dicté par la race, le pouvoir économique, la puissance militaire ou le lieu de naissance», échappant aux gouvernements en place et régulé uniquement à l'aide «de l'éthique, de l'intérêt individuel éclairé et du bien public». Cette vision d'internet comme espace horizontal et démocratique est régulièrement réactivée pour discuter l'actualité médiatique, comme lorsque des centaines de milliers de personnes, mobilisées et organisées en partie à l'aide de plateformes numériques comme Facebook et Twitter, ont occupé pendant plus de deux semaines, début 2011, la place Tahrir au Caire. La suspension des télécommunications internet par les autorités égyptiennes et finalement la démission du président égyptien Hosni Moubarak n'étaient-elles pas des preuves du potentiel démocratique et proprement révolutionnaire des nouvelles technologies?

En fait, une telle vision d'internet doit beaucoup à la culture et aux espoirs des premiers usagers du réseau des réseaux. Lors de la rédaction de la «Déclaration d'indépendance du cyberspace», internet débute à peine sa diffusion dans la société³. Comme l'ont montré les historiens, les idées

-
- 1 Nous citons d'après la traduction de Jean-Marc Mandosio parue dans BARLOW John Perry, «Déclaration d'indépendance du cyberspace», in: BLONDEAU Olivier, LATRIVE Florent (éds.), *Libres enfants du savoir numérique*, Paris 2000, 47-54, <https://www.cairn.info/libres-enfants-du-savoir-numerique--9782841620432-page-47.htm> (consulté le 1. 9. 2018). Une copie en langue originale peut par exemple être consultée sur BARLOW John Perry, «A Declaration of the Independence of Cyberspace», Electronic Frontier Foundation, 20. 1. 2016 [éd. orig. 8. 2. 1996], <https://www.eff.org/cyberspace-independence> (consulté le 8. 8. 2018).
 - 2 Toutes les citations de ce paragraphe sont tirées de la «Déclaration d'indépendance du cyberspace».
 - 3 D'après les statistiques de l'Union internationale des télécommunications, moins de 5 % de la population adulte se sert d'internet en 1996 en Suisse, en Allemagne, en France, au Japon ou encore au Royaume-Uni. Aux États-Unis, la proportion serait d'environ 16%. «Statistics», International Telecommunication Union, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx> (consulté le 8. 8. 2018).

de son auteur trouvent leurs origines dans la contre-culture des hippies états-uniens⁴, dont certains voient dans les réseaux informatiques une nouvelle chance de fonder une société alternative. Barlow fait lui-même partie de cette mouvance contre-culturelle, lui qui a été dans les années 1970 le parolier d'un groupe culte de rock psychédélique (The Grateful Dead). À cette contre-culture hippie est venue s'associer la culture professionnelle des scientifiques pionniers d'internet, favorables à la collaboration et au partage et marqués par la cybernétique⁵. Enfin, dans les années 1990, les discours des hippies fascinés par les réseaux informatiques sont entrés aussi en résonance – le paradoxe a souvent été souligné – avec les transformations du capitalisme, en particulier la réorganisation de certaines entreprises américaines sur un modèle plus horizontal, en réseau, valorisant la créativité, l'individualité et la flexibilité des salariés⁶. Ailleurs qu'aux États-Unis, des visions similaires se retrouvent, malgré des origines différentes. Ainsi en France, les premiers internautes, fournisseurs d'accès internet, hébergeurs et webmasters, souvent bénévoles, expriment une méfiance envers les structures formelles et parient sur la régulation d'internet par l'institution de nouvelles mœurs, partant du bas plutôt qu'imposée depuis le haut⁷.

Non seulement l'idée du potentiel émancipateur d'internet ne découle pas d'un examen rigoureux, mais l'actualité récente vient la remettre en cause. Depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis en novembre 2016, de nombreux journalistes et essayistes ont discuté la manière dont internet et plus particulièrement les réseaux sociaux numériques (principalement les plateformes Twitter et Facebook) tendraient non à renforcer la démocratie, mais à mettre en danger son fonctionnement. Premièrement, en sélectionnant de manière automatisée les informations selon des profils individualisés, ces plateformes tendraient à exposer chaque utilisateur très majoritairement à des informations et des opinions en ligne avec sa propre orientation idéologique, l'enfermant dans une « bulle » (filter bubble)⁸. Les réseaux sociaux tendraient ainsi à augmenter la polarisation

-
- 4 TURNER Fred, *Aux sources de l'utopie numérique: de la contre-culture à la cyberculture* : Stewart Brand, un homme d'influence, Caen 2012 [éd. orig. 2006]. FLICHY Patrice, *L'imaginaire d'internet*, Paris 2001, 86–95. CARDON Dominique, *La démocratie Internet: promesses et limites*, Paris 2010. LOVELUCK Benjamin, *Réseaux, libertés et contrôle: une généalogie politique d'internet*, Paris 2015.
- 5 BARDINI Thierry, *Bootstrapping: Douglas Engelbart, coevolution, and the origins of personal computing*, Stanford 2000, 11, 24–27, 45–53. L'association entre contre-culture et recherches scientifiques en informatique faisait toutefois abstraction de tout ce que ces dernières devaient aux préoccupations militaires de la guerre froide. Notamment EDWARDS Paul N., *The Closed World: Computers and the Politics of Discourse in Cold War America*, Cambridge (Mass.) 1996.
- 6 TURNER (voir note 4), 262–265, 277–319, 328–333 notamment.
- 7 AURAY Nicolas, «L'Olympe de l'internet français et sa conception de la loi civile», *Les Cahiers du numérique*, 3 (2002), 7990, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2002-2-page-79.htm> (consulté le 16. 8. 2018).
- 8 PARISER Eli, *The Filter Bubble: What the Internet is Hiding from You*, New York 2011.

politique, minant les conditions d'un débat d'idées serein, et menant à une montée des extrêmes⁹. Deuxièmement, le recours à ces réseaux comme source d'information, au détriment des médias traditionnels, favoriseraient la diffusion de rumeurs et de nouvelles mensongères, désormais qualifiées à l'échelle internationale de fake news. Des adversaires politiques propageraient même activement certaines de ces rumeurs¹⁰. Dans cette perspective, internet ne viendrait pas automatiquement renforcer la démocratie, mais la minerait par la désinformation touchant les citoyens et faciliterait aussi l'intervention masquée d'acteurs étrangers dans le débat politique national.

Les articles de ce dossier interrogent ces enjeux politiques d'internet et du web par différents regards, de l'histoire aux sciences de la communication, en passant par la sociologie et la science politique. Ils participent au riche intérêt interdisciplinaire pour internet et le web, réunis en anglais sous le terme d'«Internet Studies». Ces études vont au-delà d'une opposition stérile entre perspectives optimistes et pessimistes à propos des relations entre internet et démocratie¹¹. D'un point de vue historique, nombre de phénomènes suscités par ces nouveautés techniques trouvent en effet des parallèles plus anciens, de l'espoir de paix grâce à la compréhension mutuelle globale, déjà présent à propos des réseaux télégraphiques du XIX^e siècle¹², aux discussions sur la protection des données personnelles, que certains ont pu repérer déjà dans les «bureaux d'adresses», qui existent dès le XVII^e siècle dans les grandes villes européennes¹³, en passant par le problème des rumeurs et des «fausses nouvelles» dans la société d'Ancien Régime¹⁴. Au-delà de tels parallèles, l'histoire du web et d'internet connaît depuis quelques années un développement marqué, qui voit la publication

9

9 La littérature sur ce sujet est vaste. Pour un aperçu des enjeux, cf. la discussion autour d'une étude publiée par Facebook pour tenter de répondre à ces critiques – BAKSHY Eytan, MESSING Solomon, ADAMIC Lada A., «Exposure to ideologically diverse news and opinion on Facebook», *Science*, 6239 (2015), 1130–1132, DOI: 10.1126/science.aaa1160 ; SANDVIG Christian, «The Facebook "It's Not Our Fault" Study», *Social Media Collective* (Microsoft Research labs), 7. 5. 2015, <https://socialmediacollective.org/2015/05/07/the-facebook-its-not-our-fault-study/> (consulté le 8. 8. 2018).

10 CHEN Adrian, «The Agency», *The New York Times*, 2. 6. 2015, <https://www.nytimes.com/2015/06/07/magazine/the-agency.html> (consulté le 7. 8. 2018).

11 DUTTON William H., «Internet Studies: The Foundations of a Transformative Field», in: DUTTON William H. (éd.), *The Oxford Handbook of Internet Studies*, Oxford 2013, 123, DOI: 10.1093/oxfordhb/9780199589074.013.0001. LILLEKER Darren G., VEDEL Thierry, «The Internet in Campaigns and Elections», in: DUTTON William H. (éd.), *The Oxford Handbook of Internet Studies*, 2013, 401–420. FARRELL Henry, «The Consequences of the Internet for Politics», *Annual Review of Political Science*, 1 (2012), 35–52, DOI: 10.1146/annurev-polisci-030810-110815. CAREY James W., «Historical pragmatism and the internet», *New Media & Society*, 4 (2005), 443–455, DOI: 10.1177/1461444805054107.

12 STANDAGE Tom, *The Victorian Internet: The Remarkable Story of the Telegraph and the Nineteenth Century's on-Line Pioneers*, New York 1998.

13 TANTNER Anton, *Les ancêtres des moteurs de recherche : bureaux d'adresse et feuilles d'annonces à l'époque moderne*, Paris 2017 [éd. orig. 2015].

14 LEVRIER Alexis, «Les fausses morts du Roi-Soleil, ou l'impossible contrôle de l'information», *Le Temps des médias*, 30 (2018), 32–46, DOI: 10.3917/tdm.030.0032 ; DARNTON Robert,

de différents ouvrages introductifs et de manuels, ainsi que la fondation de revues spécialisées¹⁵. Les études réunies dans ce volume s'inscrivent dans ces développements. D'une part, elles mettent l'accent sur le web, devenu depuis longtemps le principal usage d'internet – au point que la distinction n'est d'ailleurs guère connue du grand public. D'autre part, les recherches présentées sont attentives à l'inscription des activités en ligne dans un paysage politique, social, économique et culturel plus vaste. De manière générale, les articles rompent ainsi de manière salutaire avec un fantasme hérité des débuts de la cyberculture: l'immatérialité des identités en ligne n'a pas pour effet de créer une coupure radicale avec la société existante.

Dans les articles de ce dossier, le web apparaît comme politique à deux points de vue principaux. Premièrement, il semble faire partie des cadres de la vie sociale où peut se déployer une discussion politique. Sur le web circulent en effet des informations sur les affaires publiques, des conceptions antagonistes de la vie collective s'y confrontent et tentent de susciter l'adhésion. En filigrane, les utopies du web comme lieu de discussion horizontale et démocratique se voient interrogées ici, utopies qu'on peut rapprocher aussi, cela a souvent été noté, du concept d'«espace public» tel que développé par le philosophe Jürgen Habermas¹⁶. Pour Habermas, l'espace public naît à la fin de l'Ancien Régime, permettant aux opinions privées de s'y confronter comme opinions publiques, à distance et potentiellement contre l'État. L'usage public de la raison qui prend place dans ce mode de communication est alors compris comme la recherche collective de la justice. On peut donc se demander si le web, comme espace de discussion, permet un tel «usage public de la raison», ou s'il est soumis aux tendances qu'Habermas a repéré dans les médias du XX^e siècle, où la consommation d'une culture de divertissement prend la place d'une discussion éclairée. Deuxièmement, le web est également un objet de l'action étatique, une forme médiatique à réguler. Il s'agit en partie d'y étendre la régulation des discours appliquée à d'autres médias, autrement dit de trouver des moyens

«An Early Information Society: News and the Media in Eighteenth-Century Paris», *The American Historical Review*, 1 (2000), 135, DOI: 10.1086/ahr/105.1.1.

15 BRÜGGER Niels (éd.), *Web History*, New York 2010 ; BRÜGGER Niels (éd.), *Web 25: Histories from the First 25 Years of the World Wide Web*, New York 2017 ; GOGGIN Gerard (éd.), *The Routledge Companion to Global Internet Histories*, New York 2017 ; BRÜGGER Niels et al., «Introduction: Internet histories», *Internet Histories*, 12 (2017), 17, DOI:

10.1080/24701475.2017.1317128 ; Sur l'historiographie d'Internet, cf. SCHAFER Valérie, SERRES Alexandre, *Histoires de l'Internet et du Web*, [Berne] 2016, DOI: 10.13098/infoclio.ch-lb-0006 (Living Books About History).

16 HABERMAS Jürgen, *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris 1978 [éd. orig. 1962] ; Pour une introduction en français sur la notion d'espace public, cf. PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris 2009 ; Pour une discussion du concept d'un point de vue historique: BOUCHERON Patrick, OFFENSTADT Nicolas, «Introduction générale : une histoire de l'échange politique au Moyen Âge», in: *L'espace public au Moyen Âge*, 2011, 121, <https://www.cairn.info/l-espace-public-au-moyen-age--9782130573579-page-1.htm> (consulté le 21. 8. 2018).

d'y appliquer le droit civil et pénal. Il peut s'agir aussi, pour les groupes dirigeants, d'éviter une remise en cause de leur pouvoir.

La première dimension politique, le web comme arène d'information et de discussion politique, est visible dans tous les articles de ce dossier. La contribution d'Anaïs Théviot étudie ainsi comment les partis politiques français se saisissent du web à partir des années 2000 pour organiser leur communication et recruter des militants. Son analyse dégage deux enjeux centraux pour les partis qu'elle étudie, le Parti socialiste (PS) et l'Union pour un mouvement populaire (UMP). D'une part, intégrer le web dans leurs pratiques leur permet de s'afficher comme «modernes» et «innovants», alors même que les questions techniques n'y sont pas toujours très maîtrisées. D'autre part, la numérisation des partis est étroitement liée aux luttes de pouvoir qui s'y déroulent. Les partisans du recrutement en ligne de nouveaux adhérents espèrent que ceux-ci, moins liés aux courants établis au sein des partis, leur seront plus favorables.

L'article collectif d'Anna Jobin, Olivier Glassey, Stéphanie Prezioso et Frederic Kaplan croise quant à lui deux types de questionnements. Le premier porte sur les usages publics et politiques de l'histoire. Le second concerne l'effet des infrastructures techniques sur l'accès à l'information en ligne, en l'occurrence le fonctionnement des requêtes suggérées à l'internaute, sur la base des premiers mots qu'il a écrits, par le moteur de recherche Google. Par une méthodologie originale, les auteurs ont rassemblé au cours de l'année 2014 un important corpus de suggestions faites par Google pour des requêtes relatives à la Première Guerre mondiale. Ce sujet se justifiait particulièrement par les cérémonies publiques et l'activité médiatique autour de la commémoration du centenaire du conflit. Les auteurs concluent que le dispositif favorise un rapport au «récent» plutôt qu'au passé, les produits culturels de masse, tels qu'une série documentaire télévisée, prenant le pas sur les autres contenus.

Pris ensemble, ces deux articles relativisent l'idée du web comme «espace public» proche de la conception d'Habermas ou de l'utopie des pionniers d'internet. Le web se voit investi par les structures politiques existantes. De plus, le divertissement et la consommation de produits culturels y prennent une place importante. L'imaginaire attaché au réseau se révèle également avoir des effets. Anaïs Théviot note ainsi que les réseaux sociaux numériques créés par les partis politiques français en 2012 échouent notamment parce qu'ils sont conçus dans une logique trop verticale, incompatible avec les valeurs de circulation de l'information et de créativité individuelle portées par les plus jeunes militants-internautes.

Les deux autres articles du dossier se concentrent sur la deuxième dimension politique évoquée, le web comme objet d'action étatique. Valérie Schafer étudie les tâtonnements de la régulation du web dans les années

1990 en France. À partir surtout de 1996, les institutions politiques et judiciaires tentent de limiter la circulation en ligne de certaines images et de certains discours, illégaux à différents points de vue: contenus pédophiles, incitations à la haine raciale ou encore atteintes à la personnalité (publication non autorisée de photographies dénudées ou pornographiques). Les intermédiaires sont au cœur de cette histoire: fournisseurs d'accès à internet et hébergeurs de sites web se voient poursuivis en justice pour avoir transmis ou hébergé du matériel illégal. L'auteure retrace les hésitations dans la voie à suivre: alors que les intermédiaires affirment qu'ils ne font que transmettre des contenus qu'ils ne peuvent vérifier et en appellent à des codes de bonne conduite, diverses initiatives politiques cherchent à les rendre responsables et à les forcer à censurer les images et discours illégaux.

12

Gianluigi Negro, de son côté, étudie les stratégies du gouvernement chinois pour réguler le web et y limiter les discours «contraires à une société harmonieuse», manière de désigner à la fois des discours dangereux, par exemple favorisant la haine ethnique, raciale ou religieuse, et des propos remettant en cause le pouvoir ou les informations données par les médias officiels. L'auteur met en évidence trois stratégies déployées par les autorités chinoises. La première consiste à tenter de limiter l'usage de pseudonymes sur les réseaux sociaux numériques, en particulier sur la plateforme très populaire Sina Weibo. La deuxième stratégie vise à favoriser sur Sina Weibo le divertissement, au détriment de l'information, et à intégrer des aspects proches de jeux vidéos, les utilisateurs gagnant ou perdant des «points de réputation». Enfin, le gouvernement chinois rétribue des internautes, souvent des étudiants, pour publier des commentaires qui lui sont favorables. L'article rappelle l'inscription historique de ces stratégies, qui font par exemple appel à des concepts nés face aux manifestations de la place Tian'anmen en 1989. Tout en relevant les contradictions qui existent entre ces différentes stratégies, Negro souligne qu'il ne faudrait pas les voir, avec un goût de l'exotisme, comme des questions exclusivement chinoises: la question du contrôle d'internet intéresse de nombreux États.

Dans l'ensemble, les articles du dossier présentent une vision nuancée. Les enjeux politiques centraux, ceux de la liberté d'expression, de la protection de la vie privée et de la qualité des informations en ligne, sont présents depuis les débuts du web. L'utilisation de celui-ci comme espace de discussion politique n'est pas à nier. Cet espace apparaît bien chargé d'un potentiel d'émancipation, permettant à des groupes de se mobiliser et de se coordonner. L'attention portée par les autorités chinoises aux rumeurs qui y circulent le démontre assurément. Ce potentiel apparaît toutefois très fragile. Certes, il ne suffit pas de vouloir contrôler la discussion en ligne pour y parvenir – les partis politiques français en ont fait l'expérience.

Néanmoins, les articles mettent en évidence la multitude des forces sociales à l'œuvre. Outre la censure, la simple masse de commentaires et la place importante de la consommation et du divertissement limitent également le fonctionnement du web comme «espace public». De plus, internet et le web ne sont pas des paradis immatériels coupés du monde matériel. Cela a déjà été noté: lorsque des groupes politiques, après avoir discuté et s'être coordonnés en ligne, descendent dans la rue, ils peuvent être accueillis par des tirs de gaz lacrymogènes, qui n'ont eux assurément rien d'immatériel.

Outre ce dossier consacré aux enjeux politiques du web, Histoire et Informatique publie un article consacré à l'usage des ordinateurs personnels en Grèce dans les années 1980. Theodore Lekkas et Aristotle Tympas y explorent les «computer clubs», des associations où les utilisateurs d'ordinateurs personnels partagent connaissances, expériences et programmes. Les auteurs s'inscrivent dans les réflexions en sociologie et histoire des techniques autour des usages et des utilisateurs – par opposition à une attention portée à l'innovation. En effet, l'article souligne le rôle crucial joué par ces «computer clubs» pour le développement de la micro-informatique en Grèce, en l'absence d'offre de formation officielle, d'encouragement de l'État ou de soutien de la part des fabricants. Offrant un apprentissage de l'usage des ordinateurs, voire de la programmation, un accès facilité au matériel et aux logiciels, parfois à la limite de la légalité, les «computer clubs» ont accompagné et adapté la micro-informatique au contexte grec.

Enfin, ce volume inaugure une nouvelle rubrique, intitulée «Rapports de laboratoire», destinée à présenter des projets en cours associant l'informatique et les sciences historiques. Dans ce volume, Tobias Hodel, collaborateur scientifique aux archives du canton de Zurich, décrit le projet READ, soutenu par un financement de l'Union européenne. Le projet vise à développer des systèmes de transcription automatisée de documents manuscrits, chaînon manquant dans les programmes actuels de numérisation. L'article expose les défis et les principes techniques, notamment l'usage du machine learning, et souligne l'importance de la collaboration entre institutions de recherche et institutions patrimoniales, en particulier les archives. Histoire et Informatique est très heureux que ce projet enthousiasmant, aux résultats déjà fort honorables, ouvre cette nouvelle rubrique.